

Lundi 26 août 2013 - 08:23

Isère: quatre morts dans l'incendie d'une maison de retraite mutualiste

LA TERRASSE (Isère), GRENOBLE, 26 août 2013 (APM) - Quatre résidents d'une maison de retraite mutualiste située à La Terrasse, à une trentaine de kilomètres de Grenoble, ont été tués par un incendie qui s'est produit vendredi soir, selon un dernier bilan publié dimanche soir par Le Dauphiné libéré.

Une cinquième résidente, qui avait d'abord été considérée comme légèrement blessée, se trouvait dimanche "dans un état préoccupant" car elle aurait inhalé une grande quantité de fumée, a rapporté le quotidien. Les victimes seraient deux femmes de 96 et 100 ans, et deux hommes de 76 et 90 ans.

Un court-circuit sur le ventilateur individuel dans la chambre de l'un des résidents, qui est décédé, serait à l'origine de l'incendie, affirmait Le Dauphiné libéré samedi, citant une source judiciaire.

La Résidence mutualiste Les Solambres est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) géré par la Mutualité française de l'Isère. Il dispose de 84 places, dont 17 d'unité psycho-gériatrique. Il accueille notamment des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

L'incendie s'est déclaré vendredi, vers 21 heures, dans la chambre d'un des résidents, qui fait partie des victimes, a indiqué samedi à l'APM la préfecture de l'Isère.

Parmi les 82 résidents présents, 38 ont été évacués. La plupart ont été pris en charge au CHU de Grenoble. D'autres ont été admis au centre médical Rocheplane, un établissement de santé privé d'intérêt collectif (Espic) situé à Saint-Martin-d'Hères, à côté de Grenoble.

L'incendie s'est déclenché au second étage de la maison de retraite. Elle n'a pas été entièrement détruite, ce qui explique que la majorité des résidents ait pu rester au sein de l'établissement, a expliqué la préfecture.

MICHELE DELAUNAY S'EST RENDUE SUR PLACE

La ministre déléguée en charge des personnes âgées et de la dépendance, Michèle Delaunay, s'est rendue sur place samedi en fin de matinée.

Interrogée sur I-Télé puis BFM-TV, elle a précisé que l'établissement était "parfaitement à jour en ce qui concerne le passage de la commission de sécurité". "Tous les acteurs, très nombreux, que j'ai rencontrés ce matin, soulignent son caractère exemplaire pour la qualité de vie et la prise en compte des besoins des résidents", a-t-elle ajouté.

Selon elle, le résident qui habitait dans la chambre où le feu a pris était non fumeur.

Une cellule médico-psychologique a "tout de suite été mise en place", et le conseil général a annoncé un financement permettant de "la faire perdurer", a affirmé la ministre.

Un plan a été mis en oeuvre pour accueillir les résidents qui ne pouvaient pas réintégrer leur chambre dans l'immédiat, et pour que le personnel puisse accompagner ceux qui rentrent en groupe. L'enjeu est de réduire au maximum leurs séquelles psychologiques, a ajouté Michèle Delaunay.

Les gendarmes en charge de l'enquête ont commencé dimanche à auditionner le personnel et la direction de l'établissement, ainsi que des habitants de la petite ville qui ont porté assistance aux résidents et ont aidé à l'évacuation alors que les secours se dirigeaient vers les lieux du sinistre, selon Le Dauphiné libéré.